

Un changement de nom qui en dit long¹

Anne-Marie Aitken²

Plusieurs ministères ont subi des transformations qualifiées de mineures lors du remaniement survenu le 18 février dernier, en vue d'assurer la bonne marche de l'État. Ainsi, le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI) est-il devenu « le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles », les responsabilités du volet des relations avec les citoyens ayant été réparties entre plusieurs autres entités gouvernementales.

**Immigration
et Communautés
culturelles**

Québec 

Le nouveau logotype du ministère.

Ce changement de nom, passé quasiment inaperçu dans les médias, n'est cependant pas innocent. Il témoigne – une fois de plus – de la conception réductrice de l'intégration des immigrants à la société québécoise dont font preuve les libéraux depuis leur arrivée au pouvoir. En juin 2004, Jean Charest ne déclarait-il pas dans son discours d'ouverture : « Nous confierons à des organismes communautaires issus des différentes communautés culturelles, l'accueil des nouveaux arrivants. Nos nouveaux concitoyens auront ainsi pour guides, dans la découverte de notre société, des gens plus sensibles à leur réalité. » Avec la création de ce nouveau ministère, ce futur annoncé est devenu réalité. Nous y sommes.

Depuis 1990, l'intégration des nouveaux arrivants au Québec reposait sur un contrat moral, liant réciprocité et responsabilité, dans la perspective d'élaborer un vivre-ensemble par le creuset de la citoyenneté. Si la réciprocité évoquait le partage de valeurs communes dans le respect des différences, la responsabilité

partagée dans le processus d'intégration renvoyait aux rôles respectifs de l'État et de ses institutions, des représentants de la société civile et des nouveaux arrivants eux-mêmes.

Que signifie donc aujourd'hui ce désir de dissocier l'intégration des immigrants de la relation avec les citoyens dans laquelle cette intégration doit s'inscrire ? Comment ne pas y voir une logique de réduction du rôle de l'État et un désengagement de celui-ci par rapport aux responsabilités dont il souhaite se décharger à moindres coûts sur d'autres ? Comment ne pas y lire la promotion de la responsabilité individuelle au détriment des engagements collectifs en faveur des droits et du bien commun ?

Un retour au communautarisme

Lorsque l'immigration est ainsi dissociée de la citoyenneté pour devenir la seule affaire des communautés culturelles, et non plus de l'ensemble de la société, le vouloir vivre ensemble ne peut que se fragiliser et même disparaître comme horizon politique.

L'accueil et l'intégration sont alors laissés au gré de la bonne volonté de chacun, de la générosité ou de la capacité à faire valoir les intérêts de son groupe d'appartenance. La nouvelle citoyenneté promue par le gouvernement libéral favorise les regroupements de type identitaire selon une vision communautariste. Comme le dit si bien Jacques Beauchemin dans un livre très pertinent, paru récemment, *La société des individus*, cette nouvelle citoyenneté s'érige contre l'ancienne : elle avance des revendications à caractère particulariste issues du pluralisme identitaire. Celui-ci va à l'encontre du sujet politique surplombant les particularismes et édictant, au nom de l'universel, une représentation de la communauté politique dans laquelle tous devraient s'inscrire au nom du bien commun.

¹ Cet article a été publié en éditorial dans le numéro 700 (avril-mai 2005) de la revue Relations.

² Anne-Marie Aitken est rédactrice en chef de la revue Relations publié par le Centre justice et foi.

Par ses choix, Jean Charest nous précipite dans une société dépolitisée, qui laisse libre cours au néolibéralisme dont il se fait le chantre. Car, ce qui se profile aussi derrière la mise en place de ce nouveau ministère est l'introduction du privé dans la gestion de l'État, notamment les fameux PPP. Les organismes communautaires, particulièrement ceux émergeant des différentes

communautés culturelles, vont recevoir des subventions pour remplir le nouveau rôle qui leur est dévolu. L'État, en faisant appel au privé pour soi-disant gagner de l'argent, se défile de ses responsabilités. Les plus forts s'y retrouveront toujours, tandis que les immigrants les plus faibles risquent d'en ramasser les pots cassés. Bien curieuse conception de la démocratie et de la vie collective.

Suggestions de ressources à consulter sur...

Les faiblesses du système canadien de protection des réfugiés :

Protection des réfugiés : le système canadien fait défaut
<http://www.web.net/~ccr/d%E9fauts.PDF>

Les difficultés concernant la réunification familiale :

Plus qu'un cauchemar : Les retards dans la réunification des familles de réfugiés
<http://www.web.net/~ccr/cauchemar.pdf>



La traite et le trafic des personnes :

Ministère de la justice du Canada :
 Traite des personnes
<http://canada.justice.gc.ca/fr/fs/ht/>

Le réseau canadien pour la santé des femmes
<http://www.cwhn.ca/ressources/prostitution/>

Human trafficking
<http://www.humantrafficking.org/>

La traite des femmes et des filles
<http://www.web.net/~ccr/rapporttraite.PDF>